# LETTRE D'INFORMATION SEMESTRIELLE

**EDITO** 



# LA BONNE RESILIENCE DE NOS PORTEFEUILLES FACE A LA SITUATION SANITAIRE ET ECONOMIQUE LIEE AU COVID-19



L'année 2020 restera une année particulière avec ce contexte inédit de crise sanitaire liée au COVID-19 et ses conséquences économiques.

Nous constatons une bonne résilience de l'ensemble de nos portefeuilles qui ont globalement bien résisté au ralentissement économique de cette année.

Les évolutions des valeurs liquidatives sont bien meilleures que ce que nous pouvions penser en mai dernier.

Néanmoins, nous avons assisté à un décalage des cessions de participations qui étaient prévues sur l'année 2020. Nous espérons maintenir le programme de cessions sur l'année 2021 pour l'ensemble de nos véhicules.

Nos équipes d'investissement restent mobilisées afin d'accompagner nos dirigeants de participations et la sécurisation de leurs financements.

L'ensemble des nos véhicules a dorénavant atteint ses quota d'investissement. Ils ne réaliseront pas de nouveaux investissements et les équipes d'investissement assurent le suivi des entreprises financées.

Nous sommes confiants dans l'évolution de la situation économique pour 2021, ce qui devrait nous permettre de céder quelques participations, et de restituer les liquidités aux souscripteurs.

Toute l'équipe de Turenne Groupe vous souhaite une bonne et heureuse année 2021!

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Veuillez vous reporter à l'avertissement mentionné page 2. Données au 30 septembre 2020.

Société par actions simplifiée au capital de 547 520 euros - RCS Paris B n°428 167 910 - Agrément AMF n° GP 99038 du 6 décembre 1999 9, rue de Téhéran - 75008 Paris

www.turennecapital.com - contact@turennecapital.com



#### CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique

Code ISIN Part A - FR0011022029 Régions d'investissement Ile-de-France, Bourgogne, Rhône-Alpes

Valeur d'origine de la part (nominal) Statut En liquidation

# ianvier 2019

LE MOT DU GÉRANT

Sur décision de la société de gestion et conformément à l'agrément de l'AMF obtenu le 17 juin 2019, nous vous rappelons l'ouverture de la période de liquidation du FIP 45 en date du 15 juin 2019. Le FIP 45 a par ailleurs réalisé un remboursement partiel de 59 € par part en

La dernière participation du fonds est en cours de cession, nous allons ainsi pouvoir liquider le fonds d'ici la fin de l'année 2020. Nous vous adresserons prochainement un courrier stipulant les modalités de cette dissolution

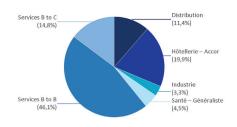
### **DONNÉES AU 30/09/2020**

18.15€ Valeur liquidative au 30/09/2020 Performance depuis l'origine -22,85% Performance depuis l'origine avantage fiscal ISF inclus 40,27% Performance depuis l'origine avantage fiscal IR inclus -1,09%

# **DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES**

Date	Montant brut par part A	Pourcentage du nomina
07/01/2019	59,00€	59%

## **RÉPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ**



Communication des frais prélevés, conformément au décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à à la transparence des frais, se reporter internet https://www.turennecapital.com/actualite/ et sélectionner la catégorie « Reportings FCPI/FIP »

Cette lettre d'information est un document non contractuel, purement informatif, strictement limité à l'usage privé du destinataire. Les informations contenues dans ce document proviennent de sources dignes de foi mais ne peuvent être garanties. Toute reproduction totale ou partielle et toute diffusion à des tiers est strictement interdite. La société de gestion ne saurait être tenue responsable de tout dommage direct ou indirect résultant de l'usage de la présente publication et des informations qu'elle contient. La société de gestion rappelle que les fonds ne sont pas à capital garanti, qu'ils comportent des risques de perte en capital, des risques particuliers liés aux entreprises non cotées sur les marchés réglementés et qu'ils prévoient une durée de blocage longue. Les informations relatives aux sociétés n'ont pour but que d'informer les souscripteurs sur les participations des portefeuilles, ne doivent en aucun cas être considérées comme une recommandation d'achat ou de vente. Les informations légales concernant ces fonds, notamment leur DICI et leur règlement, sont disponibles sur le site internet de la société de gestion et sur simple demande.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les performances indiquées dans ce reporting prenant en compte les avantages fiscaux sont données à titre indicatif et ont été calculées pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.